



port autonome
de Liège

LIEGE
TRIOLOGIPORT

CARNET DE BORD #5



L'ÉDITO DE...

Le démarrage des travaux de construction et d'aménagement de la plateforme multimodale Liège Trilogiport, le 28 juin dernier, constitue un véritable tournant pour le Port autonome de Liège mais également pour le redéploiement économique de la Basse-Meuse, de la région liégeoise et de la Wallonie.

Liège Trilogiport, créateur d'emplois et de croissance

Liège Trilogiport a de quoi séduire ! Les répercussions de cette plateforme pour l'économie de la région sont importantes. Par la création de plus de 2.000 emplois directs et indirects, elle participe au renforcement du rôle du Port autonome de Liège, acteur-clé du paysage économique liégeois : accueil d'investisseurs belges et étrangers dynamiques, croissance du potentiel wallon de transfert à la voie d'eau... véritable levier créateur d'emplois et de croissance. C'est indéniable : avec Liège Trilogiport, nous nous inscrivons dans l'avenir !

Il nous paraît important de rappeler que la plate-forme multimodale Liège Trilogiport est un projet réalisé par le Port autonome de Liège, en étroite collaboration avec la Direction générale opérationnelle de la Mobilité et

des Voies hydrauliques du Service public de Wallonie (DGO 2). Celle-ci a une mission d'assistance technique au Port autonome de Liège pour la réalisation et l'aménagement de zones portuaires (parmi lesquelles figure Liège Trilogiport).

Liège Trilogiport créateur de bien-être durable

Vous découvrirez en parcourant ce document le planning complet des travaux ainsi que les témoignages des entreprises qui viendront s'implanter à Liège Trilogiport. Ce document a été élaboré par l'ensemble des acteurs avec la volonté permanente de limiter les contraintes pour la population.

Le développement durable est au cœur du projet. Un accent particulier a été mis sur la création de bien-être à long terme grâce à une intégration réussie dans l'environnement. Ainsi, ce sont plus de 39 hectares de la surface de Liège Trilogiport, soit 390.000 m², qui sont dédiés aux aspects environnementaux. Ceci fait de Liège Trilogiport un exemple au niveau européen.

Grâce à cet outil performant, respectueux de l'environnement, nous confirmerons notre rôle logistique européen. Nous sommes convaincus

que Liège Trilogiport sera d'ici quelques années une référence nationale et internationale en la matière, notamment grâce aux sociétés de renommée mondiale qui viendront s'implanter à Hermalle-sous-Argenteau.

Nous vous souhaitons une excellente lecture.

Willy Demeyer
Président du Port autonome de Liège,
Bourgmestre de la Ville de Liège

Emile-Louis Bertrand
Directeur général
du Port autonome de Liège



LE COMPLEXE PORTUAIRE LIÉGEAIS, CRÉATEUR DE VALEUR AJOUTÉE !

Selon l'étude annuelle de la Banque Nationale de Belgique analysant l'année 2011, les entreprises présentes sur l'ensemble du territoire du complexe portuaire liégeois sont créatrices de valeur ajoutée.

Elle est estimée à 2.921,7 millions d'euros par an. Ceci représente 15 % du PIB de la Province de Liège, 3,3 % du PIB de la Wallonie et 0,8 % du PIB de la Belgique. Le nombre d'emplois directs et indirects générés par les entreprises concessionnaires du Port autonome de Liège s'est ainsi élevé en 2011 à 25.408 emplois directs et indirects.



LANCEMENT DES TRAVAUX DE LIÈGE TRIOLOGIPORT



La séance officielle du lancement des travaux de Liège Trilogiport a été organisée en présence de Mme Sylvianne Portugaels, Chef de Cabinet de Monsieur le Ministre Jean-Claude Marcourt, M. Philippe Henry, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de la Mobilité, M. Carlo Di Antonio, Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine, M. Willy Demeyer, Président du Port autonome de Liège et Bourgmestre de la Ville de Liège, M. Michel Firket, Administrateur-délégué du Port autonome de Liège et Premier Echevin de la Ville de Liège et M. Emile-Louis Bertrand, Directeur général du Port autonome de Liège.

PHASE 1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT DE LA PLATE-FORME MULTIMODALE LIÈGE TRILOGIPORT

Les travaux de construction et d'aménagement de la plate-forme multimodale Liège Trilogiport ont démarré le 28 juin 2013 et sont réalisés par la société momentanée d'entreprises (consortium) ELOY - ERAERTS - KUMPEN.

Depuis le début des travaux, les opérations telles que les relevés topographiques des terrains et le débroussaillage complet de la zone ont déjà été réalisées.

Les opérations suivantes seront réalisées au cours des prochains mois :

- travaux de terrassements pour la mise à niveau du terminal à conteneurs ;
- aménagement de la zone pour les crapauds calamites ;
- début des travaux d'égouttage.

La durée de ces travaux d'aménagement est de 12 mois pour la plate-forme proprement dite. L'entreprise a un délai supplémentaire de 4 mois pour terminer les ronds-points d'entrée de la plate-forme. Les travaux se termineront donc le 27 octobre 2014.

Le montant des travaux s'élève à 23,5 millions d'euros.

Ce montant est financé :

- d'une part, par le Plan Marshall 2.Vert (17,8 millions d'euros pris en charge à raison de 80 % par le PM2.V et 20 % par le Port autonome de Liège) ;
- et d'autre part par le FEDER et la Wallonie (± 5,7 millions d'euros, dont 40 % de l'Union européenne et 60 % de la Wallonie).

PHASE 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT DU PONT ET DE LA VOIRIE DE LIAISON ENTRE LA E25 ET LA N618

Les travaux d'aménagement du pont Nord et de liaison routière N618 commenceront en octobre 2013 et se termineront en octobre 2015. Le délai de réalisation est fixé à 24 mois calendrier.

Le montant de ces travaux s'élève à 22 millions d'euros.

Ce montant est financé :

- par le FEDER (11 millions d'euros répartis à raison de 40 % de l'Union européenne et de 60 % de la Wallonie) ;
- et par le Service public de Wallonie, Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des Voies hydrauliques – DGO 2 (11 millions d'euros).



Plus de 3,4 km
de tuyaux déjà
acheminés à
Liège Trilogiport
par la voie d'eau !

LE CHANTIER DE LIÈGE TRILOGIPORT : UN MAXIMUM PAR LA VOIE D'EAU !

Afin de réduire au maximum les éventuelles nuisances liées à l'aménagement de la plate-forme multimodale Liège Trilogiport, les porteurs de projet se sont engagés à privilégier le transport des matériaux par la voie d'eau.

Ainsi, depuis le début des travaux, quatre convois fluviaux ont déjà accosté cet été le long du canal Albert respectivement les 2 juillet, 20, 29 et 30 août 2013 afin d'approvisionner le chantier de Liège Trilogiport en tuyaux. Ces quatre bateaux ont acheminé des lots importants de gros tuyaux en béton.

Plus de 3.400 mètres de tuyaux de longueur et de diamètre différents (soit 1.130 tuyaux) ont ainsi été acheminés par bateau à Liège Trilogiport.

Ces bateaux ont par conséquent évité la circulation de plus de 238 camions (pouvant transporter à peine 6 tuyaux chacun) sur nos routes !

Au total, c'est donc près de 12.000 m (12 kilomètres !) de tuyaux qui seront livrés par la voie d'eau et qui devront être mis en place pour assurer la récolte des eaux du site entier.

de tuyaux qui seront livrés par la voie d'eau et qui devront être mis en place pour assurer la récolte des eaux du site entier.

Yvon Loyaerts, Directeur général, Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des Voies hydrauliques du Service public de Wallonie (SPW – DGO 2) déclare : « 95 % des matériaux nécessaires au chantier seront effectivement acheminés par le canal Albert. Les 5 %

de matériaux restants seront acheminés par la route, via la rive gauche du canal Albert en évitant le charroi via la rue d'Argenteau ».

Selon Emile-Louis Bertrand, Directeur général du Port autonome de Liège : « nous privilégions au maximum le trafic par voie d'eau afin de minimiser les gênes aux riverains de la plate-forme et aux usagers de la route de manière générale ».

Pour rappel, les travaux d'aménagement et de construction de la plate-forme multimodale Liège Trilogiport à Hermalle-sous-Argenteau ont démarré le 28 juin dernier. Ils vont se dérouler, par phases successives en ce compris la construction d'un nouveau pont sur la Meuse, jusqu'en octobre 2015. La mise en service de Liège Trilogiport est donc prévue à l'automne 2015.



LIÈGE TRILOGIPIORT, UN VILLAGE LOGISTIQUE À HAUT POTENTIEL

- LE SITE S'APPARENTERA À UN VÉRITABLE « VILLAGE LOGISTIQUE » TRIMODAL (EAU-RAIL-ROUTE)
- LA ZONE LOGISTIQUE COMPRENDRA À TERME 200.000 M² D'ENTRÊPÔTS



Intéressons-nous au potentiel commercial de Liège Trilogiport. Qu'offrira exactement cette plate-forme aux opérateurs logistiques ?

Liège Trilogiport s'apparentera à un véritable « *village logistique trimodal* » (relié à l'eau, au rail et à la route). Il bénéficiera d'un terminal à conteneurs (15 hectares), d'une zone logistique (41,7 ha), de terrains portuaires (22 ha), d'une zone de services tertiaires (1 ha) et d'une zone d'intégration environnementale (39 ha).

ZOOM SUR LES DIVERSES ZONES DE LIÈGE TRILOGIPIORT

Un terminal à conteneurs (15 ha)

Le terminal à conteneurs, situé le long du canal Albert, sera réservé à l'activité de chargement et de déchargement des bateaux. Les conteneurs stockés seront soit chargés sur des camions, wagons ou barges à destination du reste de l'Europe, soit déposés dans les entrepôts logistiques de centres de distribution européens pour être traités et réexpédiés après transformation. Le terminal à conteneurs sera géré par Trilogiport Terminal SA (consortium entre Euroports et Dubai Ports World).

Une zone logistique (41,7 ha)

Liège Trilogiport accueillera une zone logistique située à l'arrière du terminal à conteneurs et dédiée aux centres de distribution européens. C'est dans cette zone que les entreprises apporteront une plus-value aux marchandises amenées dans les conteneurs. C'est en effet à l'intérieur de ces halls logistiques de dernière génération que ces marchandises seront stockées, traitées, reconditionnées et réorganisées avant de repartir ensuite dans toute l'Europe par bateau, par train ou par camion.

Le Port autonome de Liège (qui loue ses terrains portuaires en octroyant des concessions à des entreprises privées) a concédé la zone logistique à deux sociétés : Warehouses De Pauw (10 ha) et D.L. Trilogiport Belgium SA (30 ha). Une fois l'aménagement de la plate-forme terminé, celles-ci construiront des entrepôts logistiques qu'elles loueront ensuite à des opérateurs appelés « utilisateurs finaux ». Ce sont ces opérateurs qui seront chargés d'aménager les entrepôts en fonction de leurs activités.

« Sur les 10 hectares dont nous disposons, nous comptons construire 50.000 m² d'entrepôts standards », détaille Thomas Bosmans, Sales&Business Development Warehouses De Pauw. De quelles tailles seront les surfaces disponibles ? « Cela dépend des locataires. Il se peut que nous ayons une société qui loue les 50.000 m²

ou plusieurs sociétés qui occupent chacune quelques milliers de m². »

D.L. Trilogiport Belgium SA compte, elle, construire 150.000 m² d'entrepôts logistiques sur ses 30 ha. « Actuellement, nous pensons réaliser quatre halls, divisibles, de respectivement 25.000, 30.000, 33.700 et 57.800 m² », déclare Jean-Pierre Staelens, Administrateur - délégué. Egalement Administrateur et fondateur de CETIM SA, il rappelle que celle-ci a pris 50 % dans le capital de D.L. Trilogiport, les autres 50 % étant détenus par la société allemande D.L. Trilogiport GmbH. « Ces entrepôts seront construits de part et d'autre d'une nouvelle voirie centrale. »

QUELLES SOCIÉTÉS ?

Des critères d'attribution stricts ont été définis par le Conseil d'administration du Port autonome de Liège, qui donnera son aval lors du choix final. Le Port autonome de Liège souhaite ainsi attirer des entreprises utilisatrices de la voie d'eau et/ou du rail, des centres de distribution européens, des activités à haute valeur ajoutée et créatrices d'emplois nouveaux.

Selon Jean-Pierre Staelens, de D.L. Trilogiport Belgium SA « une condition devra être respectée : ces sociétés devront

utiliser au moins deux modes de transport, sinon leur installation ne répondrait pas aux critères. Nous visons des grandes entreprises qui cherchent à y installer des centres de distribution desservis par plusieurs modes de transport, un atout certain ! »

Des terrains portuaires (22 ha)

Comme le terminal à conteneurs, cette zone présente l'avantage d'un accès direct au canal Albert ce qui permettra de développer une activité économique portuaire.

Une zone de services tertiaires (1 ha)

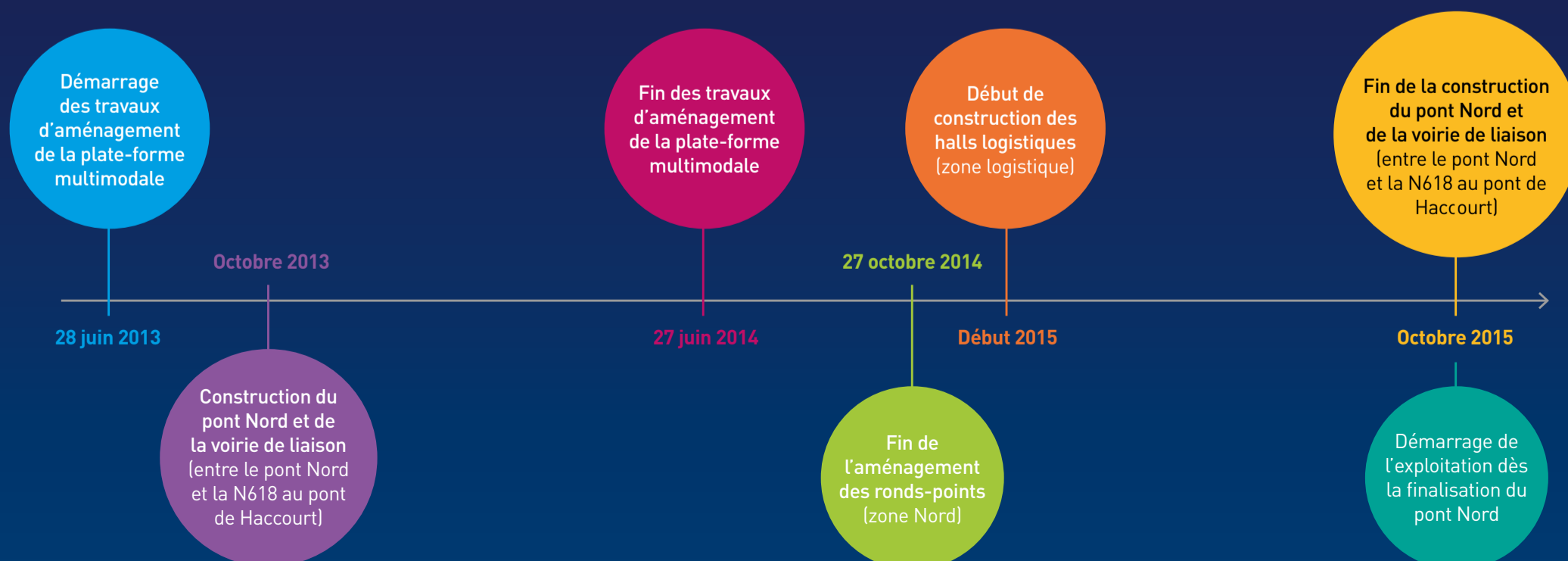
Cette zone regroupera certains services tertiaires (bureaux, douanes...) nécessaires au développement économique de la plate-forme.

Une zone d'intégration environnementale (39 ha)

Un soin particulier a été apporté à l'aménagement paysager du site et à celui d'une zone d'intégration paysagère. Soucieux du bien-être de l'ensemble des citoyens, le Port autonome de Liège et le Service public de Wallonie se sont engagés à consacrer plus de 39 hectares à cette zone, soit un tiers de la superficie totale de Liège Trilogiport. Cette zone comprendra des espaces verts, des jardins communautaires, des espaces de promenade...

Source : Astrid Huyghe, « Liège Trilogiport, un village logistique à haut potentiel », Log-On, juin 2013

LE CHANTIER DE LIÈGE TRILOGIPIORT EN QUELQUES DATES-CLÉS



UN PROJET ENVIRONNEMENTAL HARMONIEUX, UNE VOLONTÉ D'INTÉGRATION OPTIMALE : 39 HA !

Une réflexion urbanistique globale de l'aménagement de la zone a été menée afin que le projet s'intègre le mieux possible entre le canal Albert et le village d'Hermalle-sous-Argenteau. Sur les 120 ha prévus, près de 40 hectares (39 ha plus précisément, soit près d'1/3) seront consacrés à cette zone d'intégration environnementale qui viendra encercler la plate-forme et embellir les accès du pont Nord.

La participation au projet Connecting Citizen Ports 21 permet par ailleurs d'obtenir des financements européens (Interreg IVB) pour la réalisation d'une partie de cette zone d'accueil.

Fruit des échanges et de la concertation permanente et constructive avec les représentants du Comité Village Hermalle-sous-Argenteau, la zone d'intégration environnementale de grande taille contiendra :

- les riverains par la création de vergers et de jardins communautaires ;
- les pêcheurs grâce à des pontons spécialement réalisés pour la pratique de la pêche ;
- les promeneurs et les cyclistes grâce aux chemins dédiés aux modes doux (RAVeL) ;
- les amoureux de la nature grâce à des plans d'eau avec passerelle et une zone arborée de 4 hectares ;
- les crapauds calamites qui y trouveront une plaine de jeux ;
- et la faune et la flore locale !

Emile-Louis Bertrand, Directeur général du Port autonome de Liège, explique :

« Toutes ces caractéristiques visent à l'intégration optimale de la plate-forme prévue à Hermalle-sous-Argenteau. Cette vaste zone d'intégration environnementale occupera plus de 30 % de la surface totale de Liège Trilogiport. Nous souhaitons aménager un espace convivial et agréable afin d'optimiser l'intégration de la plate-forme à son environnement et afin de concilier l'économie avec le bien-être des citoyens. »

LA ZONE D'INTÉGRATION ENVIRONNEMENTALE DE LIÈGE TRILOGIPORT : C'EST AUSSI UN ÉCRIN DE BIODIVERSITÉ

La politique de biodiversité menée par le Port autonome de Liège s'inscrit donc dans le long terme. Lors du développement de la plate-forme Liège Trilogiport, les porteurs de projets (Port autonome de Liège & Service public de Wallonie) ont conçu, en étroite collaboration avec des architectes paysagistes, cette belle zone d'intégration environnementale... L'objectif de cette zone est d'y restaurer, quelque peu, le caractère et le charme d'antan d'Hermalle-sous-Argenteau.

Cette zone sera également favorable à des habitats à haut potentiel de biodiversité (mares...) et sera un endroit de refuges pour diverses espèces.

UNE ZONE RÉSERVÉE AUX CRAPAUDS CALAMITES

Une certaine faune locale à Liège Trilogiport ! La plus marquante ? Celle qui concerne les crapauds calamites, de plus en plus rares mais encore présents notamment dans divers coins de la Basse-Meuse.

La découverte de ces batraciens voici quelques années avait ajouté une condition spéciale au permis d'urbanisme octroyé : celle de reconstruire un havre de paix pour le batracien dans les environs immédiats de Liège Trilogiport. C'est donc prévu en long et en large dans le cadre de l'aménagement de la zone d'intégration environnementale. Cet espace vert sera ainsi parsemé de mares, interdites au grand public, dans lesquelles le crapaud calamite pourra enfin s'épanouir, loin des activités portuaires de Liège Trilogiport !

Yvon Loyaerts, Directeur général, Direction générale des Voies hydrauliques et de la Mobilité du Service public de Wallonie (SPW - DGO 2) déclare : « Le Service public de Wallonie et le Port autonome de Liège marquent une réelle volonté de gestion durable de l'environnement et ce ne sont pas que des mots. La fibre environnementale des porteurs de projet n'est pas un masque, c'est une réelle volonté dont le coût est intégré au plan de développement de la zone. »



Plus de 39 ha dédiés à la zone d'intégration environnementale!

POUR TOUTE INFORMATION SUR LE PROJET :

Nous accordons beaucoup d'importance à vos réactions.

Alors, pour vos questions, remarques ou suggestions concernant le projet, n'hésitez pas à nous les adresser. Nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

Hélène Thiébaud, Port autonome de Liège :
h.thiebaut@portdeliege.be
04.232.97.85.

Serge Hercek, Serve Consult :
0475.38.96.53
serge.hercek@serveconsult.be

Editeur responsable : Emile-Louis Bertrand,
Directeur général du Port autonome de Liège,
Quai de Maestricht, 14 - 4000 Liège.

Comité de rédaction : Emile-Louis Bertrand (PAL), Hélène Thiébaud (PAL),
Serge Hercek (Serve Consult), Céline Hellemans (SPW DGO 2).

Graphisme : www.synthese.be
Crédits photographiques : PAL ; SPW Jean-Louis Carpentier ; SPW Direction de l'Édition ;
Jehanne Moll ; SPW-DPVNI